

■ **EGL Construction Sàrl**, à Lausanne, chemin du Martinet 25. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts : 21 juin 2002. But : exécution de travaux d'entreprise générale. Capital social : CHF 20'000, libéré à concurrence de CHF 10'000. Associés : Crottaz Mark, de Chavannes-les-Forts, à Cugy (VD), gérant avec signature individuelle, et Carraturo Antonio, d'Italie, à Renens (VD), chacun avec une part de CHF 10'000. Organe de publication : Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 6506 du 05.07.2002
(00554932 / CH-550.1.030.349-9)